COMMUNIQUE DE PRESSE

Un deuxième Contrat Local de Santé pour la Communauté de Communes Vienne et Gartempe

Signature le 28 juin 2018, 17h30, Maison des Services à Montmorillon

Forte du 1er succès rencontré avec le premier Contrat Local de Santé 2013-2017, la Communauté de communes Vienne et Gartempe signera un deuxième CLS le 28 juin 2018 avec sept autres signataires :

- l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine,
- l'État,
- le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Vienne,
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- la Mutualité Sociale Agricole Poitou
- le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Poitiers
- le Centre Hospitalier Henri Laborit

Par cet engagement commun, les signataires confirment leur volonté d'améliorer la réponse apportée aux besoins de santé de la population.

Véritable outil de coordination proposé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine, les axes de travail retenus pour la période de mise en œuvre du CLS 2018-2022 sont les suivants :

- **Axe 1 :** Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé
- **Axe 2 :** Favoriser un accès à une offre de soins de premier recours et de proximité
- **Axe 3 :** Accompagner le vieillissement et la perte d'autonomie
- **Axe 4 :** Renforcer l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables
- **Axe 5 :** Agir en faveur de la santé des enfants et des jeunes
- **Axe 6 :** Prévenir, dépister et promouvoir la santé

Élaboré à partir de diagnostics et de réflexions organisées avec les acteurs du territoire, associant les partenaires et les acteurs locaux, ces axes de travail se déclinent en 25 fiches actions visant la réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé.

Cette démarche associe des acteurs du champ de la santé et des autres politiques publiques impactant favorablement la santé (éducation, aménagement du territoire, nutrition, alimentation et activité physique, logement et habitat, etc…)

VOTRE CONTACT
Béatrice HARENT, *chargée de mission santé,*
05 49 91 73 13 – 06 74 76 83 59 – *beatrice.harent@ccvg86.fr*